



Villarzel INFOS



L'Impasse En la Ville vue des Petits bancs, à Villarzel.

Photo G. Mayor

Sommaire

- 01-02 Le mot du syndic
- 02 La nouvelle Municipalité
- 03-04 Le Conseil général
- 05-09 Informations communales et annonces
- 10 La vie de la commune : naissances, anniversaire
- 11 Jeunesse et Choeur mixte
- 12 Fête nationale
- 13 Infos de la Coreb
- 14-18 Infos générales : plan canicule, ABSMAD, plantes nuisibles, chiens
- 19 Histoire du Villarzel-infos
- 20 Terrasses de l'été, contact

Le mot du syndic



Chères et chers habitantes et habitants de la commune de Villarzel,

Cette édition du Villarzel infos est déjà la dernière de la législature 2016-2021. C'est l'occasion de dire notre reconnaissance aux personnes qui se sont impliquées dans la vie et l'organisation de notre commune ces cinq dernières années.

Doyen de fonction à ne pas se représenter au sein de la Municipalité, Claude Limat a été élu le 24 novembre 2013 lors d'une élection complémentaire. En charge du dicastère des routes, forêts et déchetterie, il aura vu de nombreux projets d'importance se réaliser et en particulier les réfections du chemin du Refuge, de la route des Sauges et de Vauban. Il a aussi participé activement aux commissions de la déchetterie intercommunale, contribuant ainsi à renforcer les liens étroits avec nos communes voisines. Notre collègue Limat est un homme engagé et franc, au bon sens affirmé, qui a mis ses compétences et son temps au service de la communauté.

Madame Lydie Maeder est entrée à la Municipalité au début de la législature. Responsable du dicastère des affaires sociales et de l'instruction publique, elle a su très rapidement comprendre les mécanismes parfois compliqués des structures intercommunales. Elle a apporté sa sensibilité, son entregent et sa capacité de décision dans un domaine qui n'est pas toujours aisé à gérer : les trans-

ports des enfants scolarisés. Avec notre secrétaire communale, elle a aussi œuvré à garder un lien entre les personnes âgées de la commune, ceci malgré une situation particulièrement compliquée en 2020.

Même si tout ne va pas toujours à la vitesse que l'on pourrait souhaiter, même si l'on ne peut pas répondre favorablement à toutes les demandes des particuliers, je suis très satisfait des travaux réalisés durant cette législature dans les différents dicastères. Que ce soit en matière d'aménagement du territoire, d'adaptation des infrastructures (eaux, épuration, réseau haut débit, colège, place de jeu, etc...), de formation ou encore de soutien à la vie locale, chacun peut mesurer les avancées faites en cinq ans.

Les membres du bureau du Conseil général ont aussi terminé leur mandat à fin juin ! Ce sont le président Jean-Michel Bonny, la vice-présidente Jocelyne Pfander, la secrétaire Brigitte Dumasdelage ainsi que les scrutatrices et scrutateurs Nathalie Hennard, Fabien Spiel-

mann, (suppléants Nadia Barthlomé, Jean-Marc Schulé). Merci à toutes ces personnes pour leur engagement et leur apport indispensable à la bonne marche de la démocratie dans notre commune; nous encourageons chacun à participer à ces débats.

Nous voici donc à l'aube d'une nouvelle période de cinq ans avec une équipe passablement renouvelée. Je me réjouis de débiter cette étape qui verra aussi de nombreux projets être soumis à l'approbation du Conseil général : la nouvelle Municipalité informera dans le prochain Villarzel-infos du programme de législature et des priorités. Dans tous les cas nous continuerons de promouvoir les richesses de notre commune, le calme et la beauté de la nature, la qualité du paysage et du patrimoine, et nous nous appliquerons à encourager une vie sociale active.

Je vous souhaite un tout bel été,

Max Blaser

Notre nouvelle Municipalité



De gauche à droite : Lionel Bussard, Alain Renaud, Max Blaser syndic, Xavier Nicod et Christelle Schulé.

Blaser Max, syndic

Administration générale, finances, urbanisme

Alain Renaud, vice-syndic

Infrastructures : gaz, eaux, épuration, autres énergies

Schulé Christelle

Affaires sociales, instruction publique

Nicod Xavier

Urbanisme (police des constructions), bâtiments communaux, protection de la population (PC et SDIS)

Lionel Bussard

Routes, forêts, domaines, déchetterie

Décisions du Conseil général du 21 juin 2021



Conseil général
de la commune de
Villarzel

Sédeilles, le 22 juin 2021

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 21 juin 2021

Lors du Conseil général de la commune de Villarzel, la Municipalité a eu l'honneur de soumettre aux membres du Conseil général le préavis ci-dessous. Durant cette même assemblée, le Conseil général a aussi réélu son bureau.

1. Préavis 01/2021 Comptes 2020
2. Préavis 02/2021 Réfection du mur du cimetière de Villarzel

Lors des débats, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

Préavis 01/2021 Gestion et comptes 2020

Le Conseil général approuve les comptes de l'année 2020 et la gestion tels que présentés dans le préavis.

Vote : adopté à l'unanimité

Préavis 02/2021 Réfection du mur du cimetière de Villarzel

Le Conseil général approuve la réfection du mur du cimetière de Villarzel pour un montant de Fr. 33'000.- et financé par les fonds de réserve.

Vote : adopté à l'unanimité

Le Président

La Secrétaire

Jean-Michel Bonny

Brigitte Dumasdelage



Bureau du Conseil général

Présidente :

Jocelyne Pfander (au centre)

Vice-présidente :

Nadia Barthlomé (à droite)

Secrétaire :

Marie Rossier (à gauche)

Scrutateurs : Fabien Spielmann, Nathalie Hennard, Jean-Marc Schulé et Brigitte Dumasdelage

Dates à retenir

27 septembre 2021

Prochain Conseil général

10 décembre 2021

Conseil général, suivi du souper

26 septembre et 28 novembre 2021

Prochaines votations

Secrétaire communale depuis 30 ans déjà...

Dès l'été 1991, Madame Claire-Lise Bonjour a accepté la responsabilité de secrétaire communale de Villarzel, en remplacement de Madame Claudine Rubattel. Elle est ensuite également devenue la secrétaire communale de Sédeilles. Elle a ainsi épaulé et accompagné cinq syndics : Pierre Bonjour, Louis Ravenel, Geneviève Mayor et Max Blaser à Villarzel, Gilles Morattel à Sédeilles. Et bientôt sonnera l'heure de la retraite... mais chaque chose en son temps !

Un engagement de trente ans au service d'une commune est particulièrement remarquable et précieux. En effet dans une commune où la politique est un travail de milice, il est indispensable pour la Municipalité de pouvoir s'appuyer sur des employés au fait de tous les aspects de la vie du village. Discrète et au service des administrés de notre commune, Madame Claire-Lise Bonjour est d'une grande disponibilité et parfaitement au courant des dossiers au fil des années.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer encore quelques mois avec elle et la remercions pour son très grand engagement pour Villarzel, pour ses habitants.



Max Blaser, syndic actuel

Geneviève Mayor, ancienne syndique

Il y a 15 ans... notre fusion de communes devient réalité !

Décision des communes, en 2004

6 décembre Conseil général simultané dans les trois communes de Rossens, Sédeilles et Villarzel. Soirée historique puisque ces trois communes décident de s'unir pour le meilleur et pour le pire ! Résultat de plusieurs années de réflexions et de préparation, la

fusion est acceptée à Villarzel par 17 oui, 2 non et 1 abstention, à Sédeilles et Rossens à l'unanimité (2 abst.). Ces résultats montrent une réelle volonté de s'unir et ont été fêtés dans notre salle communale par les trois Conseils réunis autour d'une verrée très sympathique.



Les Municipalités de Sédeilles, Rossens et Villarzel réunies dans le carnotzet du Château, à Lausanne, après la décision historique du Grand Conseil vaudois d'accepter notre projet de fusion.

Celle-ci deviendra effective le 1er juillet 2006, il y a exactement quinze ans !

Local et place de parc à Rossens

A louer

Place de parc

A louer dès le 1^{er} juillet 2021, (bâtiment communal Rossens)
Prix fr. 50.--/mois

Ancien local du feu

A louer dès le 1^{er} novembre 2021, (bâtiment communal Rossens)

Surface environ 15m²

Prix fr. 100.—/mois

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'administration communale (administration@villarzel.ch)



Collège de Villarzel



A louer salle communale de Villarzel

Capacité : 50 personnes

Cuisine agencée - WC et vestiaires à plein pied

Accès facilité pour personnes à mobilité réduite

250.- pour les habitants de la commune de Villarzel

350.- pour les personnes hors commune

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'administration communale (administration@villarzel.ch)



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Vos voisins comptent sur vous ...

Vous trouverez sur le Règlement de police de la commune de Villarzel toutes les informations et astuces pour maintenir un climat de voisinage agréable....

Voir le site www.villarzel.ch sous Administration puis Règlements - 06

<https://www.villarzel.ch/wp-content/uploads/2014/07/reglementPolice.pdf>

Redécouvrons la nuit !

Cet été, dans la nuit du 12 au 13 août, l'éclairage public de la commune restera éteint. L'occasion de profiter de la pluie d'étoiles filantes qui traversera notre ciel, mais aussi de réfléchir à l'impact de nos lampadaires sur notre environnement. Plus encore que la consommation énergétique, c'est le dérèglement du cycle biologique des animaux, trompés par la luminosité continue, qui a les plus fortes conséquences. Statistiquement, la diminution de l'éclairage durant certaines heures n'a pas d'influence sur les accidents ou la criminalité.

L'an dernier déjà, la commune de Villarzel s'était associée au projet Perséides, organisé par l'association à but non lucratif du même nom. 116 communes vaudoises avaient accepté de jouer le jeu et d'éteindre pour une nuit leur éclairage communal. Malheureusement, une météo pluvieuse nous avait empêchés de profiter du spectacle.

Pour la Municipalité, le problème de la pollution lumineuse ne s'arrête cependant pas à cette seule date d'août. En collaboration avec notre fournisseur d'énergie, nous cherchons une solution technique pour diminuer notre empreinte lumineuse. La plupart de notre centaine de candélabres étant d'ancienne génération, nous ne pouvons toutefois profiter de la flexibilité des nouveaux systèmes LED. Nous espérons pouvoir prochainement vous décrire les actions mises en place !

Alain Renaud

<https://projet-perseides.org/>



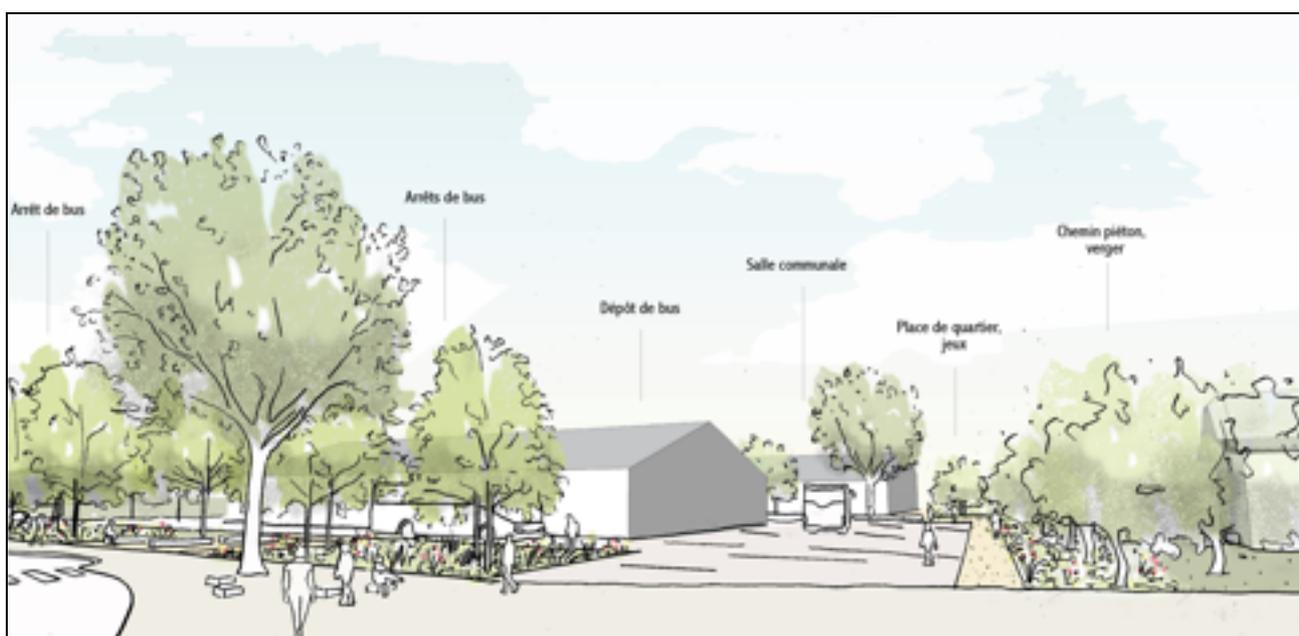
Un coeur de village vivant pour Sédeilles

En décembre 2020, le Conseil général a voté un crédit d'étude pour vérifier la cohérence et la faisabilité des nombreux projets pressentis dans la zone d'intérêt public de Sédeilles, autour de la grande salle actuelle. L'objectif n'est pas d'élaborer un projet définitif, mais de vérifier lesquels sont réalisables et à quel coût, ainsi que d'identifier les synergies qui pourraient être développées entre ces projets.

Menée tambour battant, la première phase de cette étude a été présentée à la population le 31 mai 2021. Les premières esquisses ci-dessous montrent que les différentes propositions pourraient non seulement s'intégrer dans le cadre villageois, mais qu'elles pourraient apporter une réelle plus-value et créer un centre agréable et attractif.



L'objectif prioritaire reste en effet une amélioration durable du cadre de vie dans le village et des infrastructures utiles et de qualité pour la commune.



Structurée le long d'une allée arborisée (verger) faisant la part belle aux piétons et aux cyclistes, la nouvelle place comporte deux bâtiments, l'un face au lac et au Jura pouvant abriter la grande salle, l'administration communale, des locaux pour les sociétés et un abri de protection civile, le second la voirie, un local de pompiers, le chauffage à distance et le stationnement des bus terminant leurs courses à Sédeilles. L'esquisse comprend une place de village autour d'une fontaine, propice aux échanges, et une place de jeux sécurisée à l'écart de la circulation.

Les places de stationnement sont glissées entre les deux bâtiments, là où elles ont le moins d'impact. Trois arrêts de bus disposant d'une véritable zone d'attente (abri, places pour vélos, arbres) permettent une bonne correspondance entre les bus. L'entrée de la rue du Bourg est tranquilisée pour sécuriser la traversée des piétons.



Le Municipalité et l'équipe de mandataires, comprenant autant des ingénieurs que des spécialistes du paysage et du patrimoine, retravaillent actuellement ces esquisses pour y intégrer les propositions apportées lors de la séance publique. La dernière phase consistera à estimer les coûts de ces différents projets, afin que le Conseil général puisse se prononcer cet automne sur les projets à poursuivre ou non en toute connaissance de cause.

Alain Renaud, Vice-syndic

Les derniers-nés de notre commune



Lyam, fils de Ana Pires Semedo et Agostinho Gomes Cardoso, né le 31 janvier 2021, à Sédeilles

Wendy, fille de Christelle et Jean-Marc Schulé, née le 31 janvier 2021, à Villarzel

Lylou, fille de Claudia et Fuat Tunaer, née le 5 mars 2021, à Sédeilles

Audrey, fille d'Evelyne et Fabien Spielmann, née le 8 avril 2021, à Rossens

Donovan, fils de Sonia Guedes Ribeiro Mendes et Leonardo Mendes da Silva, né le 12 juin 2021, à Villarzel

Anniversaire

90 ans – Mme Martha Spielmann



Née le 2 janvier 1931 à la ferme familiale des Trois sapins à Romont, Martha Spielmann a été fêtée en famille en ce début d'année 2021.

Une visite lui faisant toujours un immense plaisir, celle de Lydie Maeder, municipale de la commune de Villarzel, n'est pas passée inaperçue.

90 ans, un âge magnifique, surtout lorsque l'on peut rester chez soi, entourée d'une belle équipe composée de ses filles Claire-Lyse et Danielle, de son petit-fils Anthony et de son épouse Julie et du CMS, dont son chou-chou Romain Berset.

Discrète malgré un caractère fort, elle a su accompagner son mari Werner tout au long de sa vie, tant au travail que dans la vie de tous les jours.

Depuis le départ de son mari, la vie a un peu moins de saveur, mais ses arrière-petits-fils Nathan et Thomas sont de vrais moteurs pour elle, elle rajeunit quelque peu au contact quotidien de Thomas.

En cette période d'Eurofoot, elle ne manque pas beaucoup de matchs et ne manque habituellement aucun match de Federer, le tout en faisant des mots cachés, tranquille dans son salon. Un salon qui chaque mois laisse place au bouquet de fleurs offert par la commune.

Ta famille qui t'aime fort

La traditionnelle fête de septembre de la Jeunesse à Villarzel...



Actuellement, la Jeunesse de Villarzel se consacre entièrement à l'organisation de la fête nationale (voir page suivante), heureusement avec le soutien de la Jeunesse de Seigneux-Henniez et l'appui des communes de Villarzel et Valbroye. En effet, cette année, plusieurs de nos membres se sont engagés dans les études et réalisent des bachelors par-ci, par-là et des formations plus poussées qui prennent du temps... De grands projets personnels sont entrepris par nos membres et on ne peut que les en féliciter ! Ce n'est donc pas par manque de motivation que nous n'organisons pas (pour l'instant) de fête au village, bien au contraire, les membres sont juste pleinement voués à de plus grandes ambitions.

C'est peut-être une occasion pour la Jeunesse de se renouveler, revenir avec de nouvelles idées et surtout s'agrandir. À ce jour, la Jeunesse de Villarzel compte huit membres actifs, ce n'est pas un chiffre énorme mais nous sommes soudés et chaque membre s'implique à 100%. Nous ne dirons cependant jamais non à un.e jeune qui souhaite rejoindre la Jeunesse. Nous l'accueillerons avec plaisir et lui partagerons les valeurs de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes à nos côtés.

« Es-tu intéressé ? Dès la fin de l'école obligatoire, tu peux nous écrire une lettre avec quelques informations te concernant, comment te contacter et nous partager ta motivation à l'adresse suivante : Cyrill Kälin, Impasse En la Ville 27, 1555 Villarzel. »

La Jeunesse de Villarzel vous adresse ses meilleures salutations et vous dit « A bientôt ! »,

Au nom de la Jeunesse de Villarzel, Célié Defferrard

Nouvelles du Choeur mixte

Giron reporté... puis annulé !

Après une année 2020 mouvementée - report de notre Giron en avril puis son annulation en septembre - il a fallu encore renoncer à nos soirées de novembre !

Mais le Chœur mixte a eu le plaisir de reprendre ses répétitions fin avril... avec l'espoir de pouvoir se produire devant vous cet automne déjà. Les répétitions ont lieu par petits groupes successifs afin d'obéir aux consignes en vigueur, mais, si tout va bien, vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des samedi et dimanche 20 et 21 novembre et des vendredi et samedi 26 et 27 novembre prochains. Des informations vous parviendront par tout-ménage dans les semaines qui précèdent, et vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook...

Et si l'envie de chanter vous « prend à la gorge », vous pouvez rejoindre nos rangs les mardis soir à 20h à la salle du collège de Villarzel. Notre présidente Brigitte Dumasdelage se fera un plaisir de vous donner davantage de renseignements au 079 913 12 13.

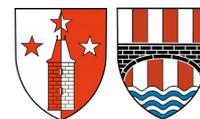


Fête nationale à Granges, Sassel et Villarzel

Pour notre commune, rendez-vous le 31 juillet à l'ancien réservoir de Villarzel

1er août officiel de Valbroye

Une fête hors du commun sous le signe des « feux de guerre » !



Cette année, la Fête du 1er août revêtira un caractère pour le moins inhabituel ! Les communes de Valbroye et de Villarzel s'uniront pour réactiver les signaux de guerre de l'époque bernoise de Sassel, de Combremont et de Villarzel.

Les feux de guerre étaient, en quelque sorte, un télégramme visuel et le Pays de Vaud en comptait près de 70, répartis sur tout le territoire et chargés de transmettre au plus vite les alarmes venant des frontières.

Pour nos deux communes, la Fête Nationale 2021 se déroulera durant trois jours consécutifs, soit les 30, 31 juillet et le 1er août 2021 dans trois localités différentes !

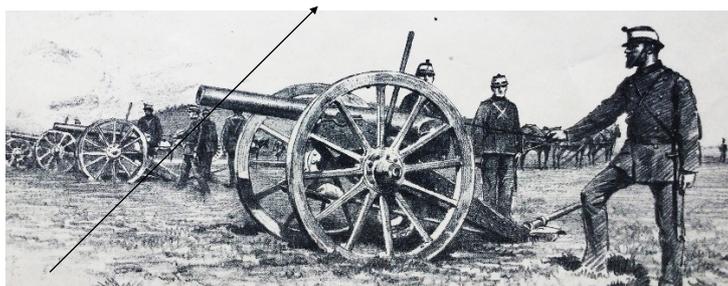
Les trois sites seront animés chaque soir par un feu d'artifice et les parties officielles se dérouleront comme suit :

- 30 juillet, Sassel, lieu dit Pommerets
- 31 juillet, Villarzel, ancien réservoir
- 1er août à Combremont-le-Grand, en dessous du Signal

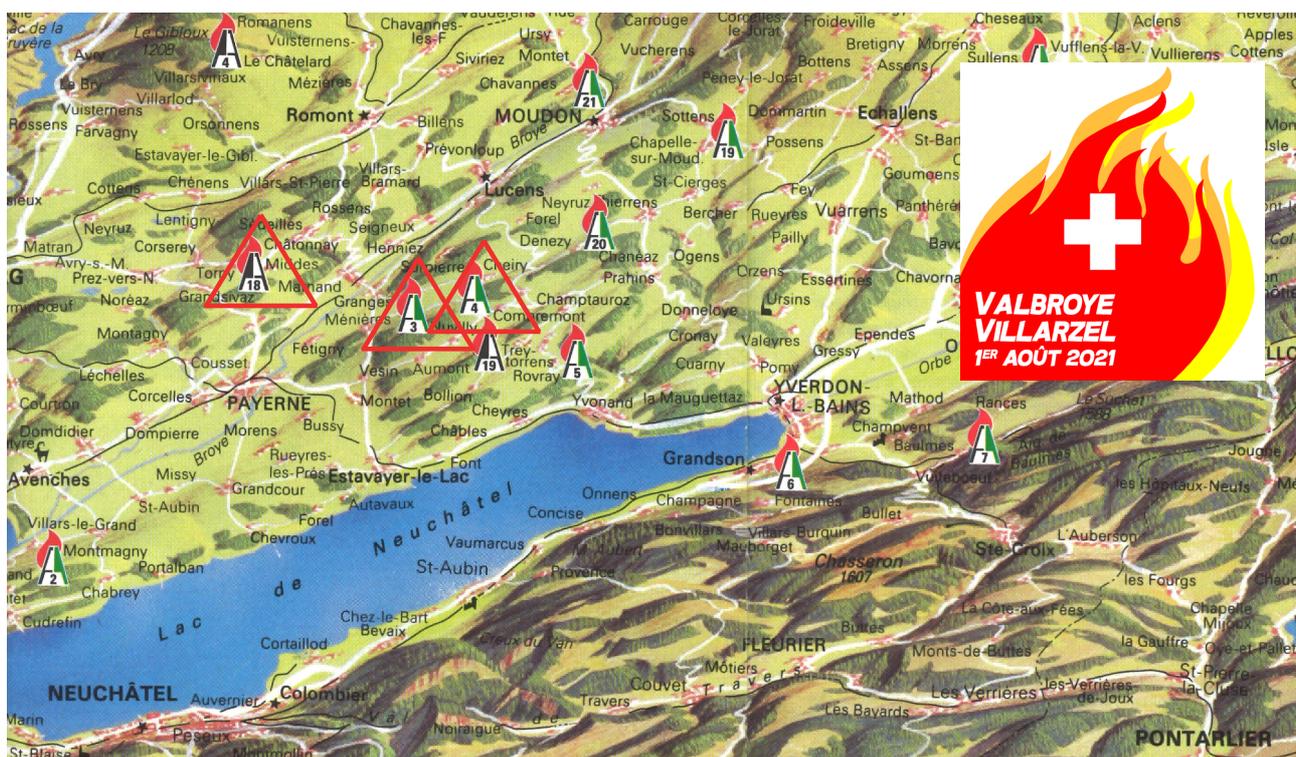
Chaque signal comportera une cabane de garde, un « feu d'alarme », un panneau d'affichage et un endroit pour tirer des fusées.

Une petite buvette permettra de s'asseoir et de se désaltérer. À proximité du « signal », les sociétés de Jeunesse des Combremonts, Granges, Sassel, Villarzel et Seigneux vous serviront de quoi occuper les estomacs !

Tous les renseignements utiles figureront dans le n°4 des Cahiers du Patrimoine de Valbroye qui sera distribué en tous-ménages durant le mois de juillet. Il s'agira d'une édition spéciale dont le contenu sera partagé entre la Fête nationale du 1er août Valbroye-Villarzel et une notice historique concernant le « Signal de guerre » de Sassel.



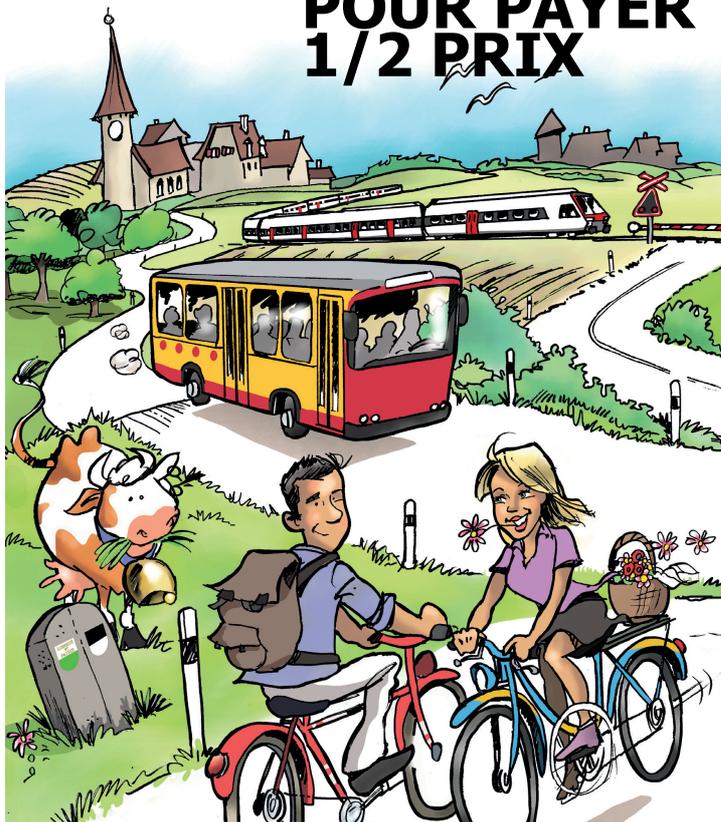
Batterie no 11 (NE) de la Ie Division, au Signal de Sassel, lundi 13.09.1885



Info de la COREB : demi-tarif découverte



**IL N'EST
JAMAIS
TROP TARD
POUR PAYER
1/2 PRIX**



Profitez de l'abonnement
demi-tarif découverte
valable 2 mois dans toute
la Suisse. A échanger
entre le 10.06.2021
et le 21.07.2021.



Cette offre est promue
par la COREB,
en partenariat
avec les entreprises
de transports.
Informations & concours
www.coreb.ch



**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE
DEUX MOIS POUR**

**CHF
33.-**

Bon.
À échanger contre un demi-tarif découverte pour 2 mois au prix de 33 francs.
Échangez ce bon entre le 10.6.2021 et 21.7.2021 dans un point de vente des
transports publics. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité officielle. Dans
ce laps de temps, vous pouvez choisir librement la date de début de validité.
Cette offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou
dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 8272 Code de commande: CRB21



Plan canicule seniors et enfants



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

canton de vaud

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS - NOUS!

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

-  **Se reposer... rester au frais**
 - Rester chez soi, réduire l'activité physique
 - Prêter attention aux enfants et aux seniors
-  **Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**
 - Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
 - Porter des vêtements clairs, amples et légers
 - Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
-  **Boire régulièrement... manger léger**
 - Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
 - Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers
 - Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique
-  **En présence de signaux d'alerte**
 - Appeler le médecin traitant,
 - S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
 - En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.



www.vd.ch/canicule



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

PROTÉGEONS LES ENFANTS

Coups de chaleur et déshydratation guettent les nourrissons et les enfants en bas âge durant les périodes de canicule. Prenons soin d'eux en redoublant d'attention à leur égard!

canton de vaud

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS LES ENFANTS!

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS OU DE PICS D'OZONE:

- 1 Protéger les enfants de la chaleur**
 - Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
 - Privilégier des activités matinales et à l'ombre
 - Ne pas exposer les enfants au soleil
 - Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
 - Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance
- 2 Rafraîchir les enfants**
 - Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
 - Leur offrir de l'eau régulièrement
 - Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
 - Les habiller légèrement
- 3 Prendre grand soin des enfants malades**
 - Être particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
 - Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
 - Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)

En présence de signaux d'alerte
Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
En cas d'urgence vitale appeler le **144**.





www.vd.ch/canicule



ASSOCIATION BROYARDE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE MAINTIEN À DOMICILE
DIRECTION ET CENTRES MÉDICO-SOCIAUX D'AVENCHES, MOUDON ET PAYERNE

L'ABSMAD C'EST...

Plus de 300 collaborateurs répartis dans plusieurs équipes composées d'infirmiers, infirmiers assistants, assistants en soins et santé communautaire (ASSC), spécialistes, ergothérapeutes, assistants sociaux, diététiciennes, auxiliaires de santé, auxiliaires au ménage, aides-soignants, aides familiales, livreurs de repas et personnel administratif et encadrement

DIRECTION	AVENCHES	MOUDON	PAYERNE
Rue de Savoie 1	Place de la Gare 10	Av. de Cerjat 6	Grand-Rue 19
026 / 662 41 71	026 / 676 90 00	021 / 905 95 95	026 / 662 41 41
direction.absmad@avasad.ch	cms.avenches@avasad.ch	cms.moudon@avasad.ch	cms.payerne@avasad.ch
www.absmad.ch			

NOTRE MISSION

Nous aidons la population de la Broye vaudoise à :

- ✚ Rester à domicile malgré les problèmes de santé en conservant la meilleure indépendance possible dans le respect de l'autonomie
- ✚ Retourner à domicile dans de bonnes conditions après une hospitalisation
- ✚ A prendre soin des nouveau-nés ou jeunes enfants

POUR QUI ?

L'aide et soins à domicile s'adresse aux personnes de tous âges dépendantes, momentanément ou durablement malades ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches. Elle s'adresse aussi aux familles avec des nouveau-nés ou de jeunes enfants.

Pour obtenir les prestations d'aide et de soins à domicile, il est indispensable d'avoir un médecin traitant.

NOS PRESTATIONS

Les soins

- Soins d'hygiène et de confort
- Soins infirmiers
- Ergothérapie
- Conseils nutritionnels

L'aide à la vie quotidienne

- L'entretien du ménage
- Les repas à domicile
- L'aide à la famille

Le conseil social

La sécurité à domicile

Les moyens auxiliaires

La mobilité et les transports (TMR)

Les consultations Petite Enfance

La prévention

Les Proches Aidants



Certaines prestations d'aide et de soins à domicile sont remboursées par les assurances maladie et/ou financées par des subventions des pouvoirs publics. Les prestations non remboursées, ainsi que la part non-subventionnée sont à la charge de la clientèle

Lutte contre les plantes nuisibles

Le règlement cantonal sur la protection des végétaux précise que la lutte contre le chardon des champs, les cirses vulgaire et laineux, ainsi que contre la folle avoine doit intervenir avant la formation des graines.

Ces plantes nécessitent une lutte obligatoire sur les terrains agricoles, maraîchers, les jardins d'agrément, le bord des routes, les haies, les lisières de forêts, les terrains destinés à la construction, etc...

Les exploitants ou, à défaut, les propriétaires des biens-fonds exécutent ces mesures à leurs frais.

Comment reconnaître les plantes indésirables que sont :

- le chardon des champs
- le cirse laineux
- le cirse vulgaire



Le chardon des champs - *Cirsium arvense*

Type	Plante vivace à rhizomes rampants
Milieux	Champs, bords de chemins
Hauteur	30-150 cm
Tige	Rougeâtre, anguleuse, sans épines
Feuilles	Coriaces, épineuses, ondulées sur les bords
Fleurs	Capitules petits (10-20 mm), couleur lilas
Floraison	Juillet à Septembre



Inspectorat phytosanitaire

Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) – Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)



Le cirse laineux - *Cirsium eriophorum*

Type	Plante bisannuelle robuste, touffue
Milieux	Pâturages, sur sol calcaire
Hauteur	50-150 cm
Tige	Couverte de duvet blanc, non épineuse
Feuilles	Très découpées, épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, gros (40-70 mm)
Floraison	Juillet à Septembre



Le cirse vulgaire - *Cirsium vulgare*

Type	Plante bisannuelle
Milieux	Clairières, terrains vagues, bords de chemins
Hauteur	50-180 cm
Tige	Poilue
Feuilles	Très découpées et épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, plus hauts que larges (30-45 mm)
Floraison	Juillet à Septembre



Pour toute question, s'adresser à notre médiatrice communale :
Martine Riesen médiatrice « chiens » communale au 079/541 94 25



Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

Du 1^{er} avril au 15 juillet




- En forêt
- En lisière de forêt
- Sur les prairies attenantes situées en zones agricoles

Toute l'année




- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail

Base légale : art 2a RLFaune



Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.



Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

– Direction générale de l'environnement –

Histoire du Villarzel-infos

Il y a dix-sept ans, j'avais eu l'envie, en tant que nouvelle syndique de Villarzel, d'envoyer à tous les habitants du village un petit bulletin, en toute simplicité, dans lequel seraient racontés les événements qui se sont passés dans la commune durant le dernier semestre, d'y ajouter quelques informations générales, de relater les décisions du Conseil général, ou encore de présenter une personnalité sportive, professionnelle, habitant le village, de raconter une anecdote...

Avec l'appui et la collaboration active de la secrétaire, Claire-Lise Bonjour, nous nous sommes mises au travail en créant trois pages A4 pour le premier numéro, les photocopiant et les agrafant au bureau communal. En-

suite est arrivée la fusion, nous avons continué ainsi jusqu'en 2011 pour nos trois villages réunis. Puis, changement de législature, Mesdames Sandra Blanc, puis Cornélia Ehrbar, municipales, m'ont relayée pour ce travail, jusqu'en juin 2016. J'ai alors repris la responsabilité du journal pour cinq ans, avec beaucoup de plaisir il faut le dire, jusqu'à ce numéro qui sera le dernier, notre nouvelle municipale Christelle Schulé ayant accepté le dicastère de la communication, elle se chargera donc de la suite du journal.

Je me réjouis de continuer à lire les nouvelles de la commune et souhaite à tous ses habitants le même plaisir !
Geneviève Mayor

Extraits du premier numéro du Villarzel-infos...

Bienvenue

Nous avons eu, en 2004, le plaisir d'accueillir à Villarzel quelques nouveaux habitants. Il s'agit de

- Frédéric et Juliette Rossier,
- Alain et Christine Ehinger,
- Colette Bourqui.

Nouveaux bourgeois de Villarzel

Naturalisations par mariage

Pierre Noël, époux de Marianne née Bersier,
Michel Margarideng, époux de Françoise née Décorvet,

par adoption

Sebastian Bersier Mundwiler, né le 17 février 2003, fils de Laurent et Regina, petit-fils de Jean-Albert et Christiane Bersier.



Félicitations

Nous félicitons **M. Fritz Mast**, notre doyen, qui a fêté le 10 novembre dernier ses 90 ans. La municipalité lui a apporté les vœux de la commune et lui adresse ses souhaits de santé et bonheur pour la prochaine décennie !

Au revoir

M. Schallenberger vient de nous quitter. Qui n'a pas connu le Moutz et apprécié son accent inimitable, sa table toujours copieuse, sa gentillesse envers chacun ? Il a contribué à faire connaître Villarzel loin à la ronde, nous lui en sommes reconnaissants !



Nous avons également pris congé, cette année, de **Mme Gilberte Bersier**, le 18 février.

Ci-dessous, texte de Claire-Lise Bonjour, qui rappellera quelques souvenirs à nos anciens...

Potins du village

Villarzel, c'est vraiment un village à part ! Eh oui, les femmes y ont paraît-il pris le pouvoir : une syndique, une présidente et une secrétaire du Conseil général, une secrétaire communale, une boursière...

Mais que font donc ces messieurs, pendant ce temps ? Eh ! bien, ces messieurs s'invitent les uns les autres à leur anniversaire ! On fête les 80 ans de Carlo, puis ceux de Jaquot et du Moutz, sans oublier Charly Rossier ; ensuite c'est au tour de Jacky ou Jean-Albert de fêter leur AVS, puis Robi ses 50 ans, même Jean-Marc s'y met pour ses 45 ans... sans oublier les 90 ans de notre doyen !... Et c'est à qui racontera les



meilleures blagues, les souvenirs de service militaire les plus incroyables que tout le monde connaît déjà par cœur mais qu'on ne se lasse pas de réentendre ; ...et l'apéro dure ainsi jusqu'au soir... Ils passent des heures à papoter, à savourer de bonnes bouteilles, à refaire le monde avec la sagesse que donne un esprit un peu éméché... Le soir venu, ils rentrent à la maison du mieux qu'ils peuvent, heureux de ces bons moments passés ensemble. Et dire qu'ils se moquaient gentiment des dames de la couture...

Les terrasses de l'été
 Rossens - Sédeilles - Villarzel

Après une année tourmentée,
 voici venu le temps des
 terrasses de l'été !

Vendredi 25 juin 2021
 Famille Vincent Maeder
 Chemin du Dévin 2
 1555 Villarzel - Dès 18h30

Dimanche 18 juillet 2021
 Famille Lionel Bussard
 Imp. de la saitoraz 5
 1554 Rossens - Dès 11h00

Vendredi 27 août 2021
 Famille Cédric Chételat
 Rue du Bourg 2
 1554 Sédeilles - Dès 18h00

CONCEPT
 Prenez votre
 subsistance
 (manger et boire),
 un grill sera à votre
 disposition.
 Bonne ambiance
 assurée !

MERCI à chacun de
 respecter les règles en vigueur
 imposées par le Conseil fédéral pour lutter
 contre le coronavirus (hygiène et
 distanciation sociale).

Contact

Greffe communal, route de Romont 9, 1554 Sédeilles
 Tél. 026 658 00 30 / 079 633 10 49 Fax 026 658 00 31
administration@villarzel.ch www.villarzel.ch

Heures d'ouverture

Horaires d'été du 26 juillet au 29 août 2021 : uniquement sur rendez-vous

Dès le **lundi 30 août**, reprise de l'horaire normal :

Lundi de 18h00 à 19h30 Mercredi de 10h00 à 11h00

ou sur rendez-vous

(bureau au rez-de-chaussée du collège de Sédeilles)

Agence AVS Lucens

Zapf Marilyn 021/557 86 00 aas.lucens@vd.ch
<https://www.arasbroyevully.ch/agences-dassurances-sociales/>